

Sierre

ses origines et ses châteaux disparus

LOUIS BLONDEL

Les origines de Sierre et de sa contrée nous sont mal connues, car les actes anciens nous font défaut. Plusieurs historiens, comme Schiner, Furrer, Rameau, Tamini, ont cherché à élucider ses origines, mais, ne se fondant que sur les textes, ils ont négligé d'étudier sur place ses monuments et les sites entourant le Sierre actuel. Il en est résulté une confusion entre les différentes positions fortifiées.

La région comprise entre le Sierre d'aujourd'hui et le Rhône est d'une topographie compliquée. A la suite d'un éboulement préhistorique de la montagne au-dessus de Salquenen, des masses considérables de sable et de rochers ont encombré la vallée jusqu'à St-Léonard. Le Rhône a cherché son lit à travers ces matériaux, créant de nombreux bras et îles, entourant des cônes élevés parsemés de gros blocs de rochers¹. Dans les parties basses ont subsisté des surfaces marécageuses et, entre Sierre et Géronde, le Grand-Lac et le Petit-Lac, appelés « Louussolets » au moyen âge. Peu à peu, le Rhône endigué a porté son cours du côté sud de la vallée et les anciens bras du fleuve se sont colmatés (fig. 1).

Sur ces terrasses et ces monticules qui s'éboulent facilement, les hommes, dès les époques les plus anciennes, ont établi des habitats, car ces positions à l'abri des inondations étaient naturellement bien défendues. Nous savons que, dès l'âge du Bronze et même antérieurement, le versant nord de la vallée ainsi que la plupart des points élevés près du Rhône ont été occupés. On rencontre des sépultures du Bronze et de la Tène, aussi bien à la Muraz qu'à Glarey, aux Bernunes, à Cuchon, mais c'est à Géronde que les découvertes ont été les plus denses, surtout pour la période de la Tène.

¹ Pour la description géologique et historique, voir art. *Sierre*, par L. Courthion et H. Schardt, dans *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. 4, 1906, pp. 653-656. — Nous avons été secondé pour les relevés sur le terrain par MM. A. Donnet, abbé G. Gillioz et G. Ghika, que nous remercions ici de leur précieux concours.

La principale voie de communication de la vallée suivait sans doute à peu près le même tracé que la grande route cantonale actuelle, avec passage du Rhône vers le pont en dessous de Finges. A l'époque romaine, elle devait suivre un parcours semblable pour éviter les bas-fonds et les marais.

Les trouvailles d'objets et de tombes situent les habitats pendant l'occupation romaine sur le versant nord de la vallée, près de la route, mais surtout à Géronde. On a retrouvé trois inscriptions funéraires : l'une à Géronde, près de la maison Pont ; la seconde, dans le vignoble, au nord du Grand Lac, maintenant à la tour de Goubing ; la troisième a été réemployée dans le clocher de Notre-Dame du Marais². De nombreux objets ont été recueillis à Géronde et, dans les vignes au sud de la maison Pont, on a reconnu les substructions d'un grand édifice (fig. 1, E), dont les fondations, très dures, étaient pourvues de contre-forts tous les 2 mètres. Des uns ont voulu y voir les restes d'une chapelle dépendant de St-Martin, d'autres, une villa romaine. Nous croyons plutôt à un édifice public antique³.

C'est à Géronde et sur les pentes de son promontoire qu'on a relevé à différentes reprises des cimetières qui s'espacent de l'époque gauloise au premier moyen âge ; de cette dernière période, on a retrouvé des tombes à dalles situées derrière le chœur de la chapelle St-Félix⁴. Tout nous prouve que le site le plus anciennement habité se trouvait sur le plateau, près du couvent. La première mention de Sierre avec Bernone date de 515, où cette *curtis* est donnée par S. Sigismond à l'abbaye d'Agaune ; c'était donc auparavant un domaine royal⁵. On ne sait comment il passa entre les mains de Vuiger ou Vitger le Gros qui le transmettra à son parent, l'évêque Aymon de Savoie, ce dernier en faisant don au chapitre cathédral. Dès la fin du XI^e siècle, on constate que c'est une seigneurie épiscopale administrée par des vidomnes ; elle est dite *in potestate oppidi Sidrio*⁶. Bien qu'on ne puisse attribuer au mot *oppidum* le même sens qu'à l'époque romaine, il semble bien qu'on désigne ici une position fortifiée. Le site de Géronde conviendrait parfaitement à un *oppidum* gallo-romain.

² Résumé des trouvailles préhistoriques et romaines dans M.-R. Sauter, *Préhistoire du Valais...*, dans *Vallesia*, t. V, 1950, pp. 138-141.

³ *La Suisse primitive*, 1942, p. 50 ; *Indicateur des Antiquités suisses*, 2^e S., t. II, 1900, p. 285. — Le correspondant du « Walliser Bote » (No 5, du 2 février 1901) qui signale la découverte, estime que le plan des murs indique qu'il s'agit sans doute d'un temple.

⁴ M.-R. Sauter, *Documents anthropologiques du Valais ancien I*, dans *Bulletin de la Murithienne*, fasc. 61, 1943-1944, pp. 9-11.

⁵ J. Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais* (dans *MDR*, 1^{re} S., t. 29 et suiv.), No 7 ; *Armorial valaisan*, Zurich, 1946, p. 241, art. *Sierre*.

⁶ Gremaud, *Chartes sédunoises* (dans *MDR*, 1^{re} S., t. 18), p. 352.

Mais, en plus de la seigneurie épiscopale, il y eut très vite de nombreux fiefs nobles qui dépendaient, soit de l'évêque, soit, déjà au début de XIII^e siècle, de la puissante famille de la Tour, relevant en partie des comtes de Savoie. Les de la Tour détenaient la seigneurie d'Ayent comme héritiers des de Bex. Nous verrons plus loin que probablement les de la Tour avaient des droits sur Géronde et les collines voisines. Les vidomnes de l'évêque et les majors assistés de sautiers administraient cette terre de l'église et y exerçaient la justice.

Notre étude n'a pas pour but de retracer l'histoire détaillée de Sierre et de sa contrée, mais seulement d'examiner ses sites archéologiques, en particulier les châteaux et les bourgs disparus.

Divisions paroissiales

Le problème des divisions paroissiales, bien qu'il ait retenu l'attention des auteurs que nous avons mentionnés, semble avoir été mal posé. Tamini estimait que Villa formait le centre de la paroisse primitive de Sierre et ceci, semble-t-il, à cause de sa dénomination latine⁷ ; mais si la paroisse de Villa est ancienne, elle ne comprenait certainement pas le site originaire de la contrée de Sierre, car aucun document ne prouve qu'elle est antérieure à Géronde. St-Martin de Géronde, encore maintenant église du couvent, doit être sur l'emplacement d'un sanctuaire très ancien ; son clocher est roman, mais son chœur et sa nef ont été reconstruits au XV^e siècle.

Elle porte le titre d'*ecclesia* au début du XIII^e siècle, alors qu'elle dépendait déjà du prieuré d'Abondance⁸. On ignore quand Géronde a été donné à Abondance, mais il semble que les de la Tour, qui ont remis en 1233 au prieuré la paroisse du Lötschental et Châtillon, ont dû faciliter auparavant l'établissement des chanoines à Géronde. Les de la Tour ont succédé dans leurs biens aux de Bex qui avaient peut-être déjà cédé Géronde à Abondance. Dans un acte de 1170, signé à Abondance même, parmi les témoins principaux on trouve Ugo et Girold de Baiz ; dans un acte postérieur de 1231, Rodolphe de la Tour⁹. Il ne faut pas oublier l'étroite dépendance de St-Maurice et d'Abondance, et qu'à l'origine Sierre a été donné à St-Maurice.

⁷ J.-E. Tamini, *Essai de monographie de Sierre*, St-Maurice, 1930, pp. 160 et suiv. ; J.-E. Tamini et P. Delèze, *Nouvel Essai de Vallesia christiana*, St-Maurice, 1940, pp. 310-314.

⁸ Gremaud, *Documents*, No 390.

⁹ L.-E. Piccard, *L'abbaye d'Abondance, Documents*, dans *Mém. et doc. publiés par l'Académie chablaisienne*, t. 19, 1905, pp. 6 et 9.

On sait seulement que Géronde, soit son église, dépendait d'Abondance au début du XIII^e siècle et que l'acte de 1233 y est signé en présence du prieur. Les seigneurs de Chaley (Chalais) sont aussi mentionnés parmi les fondateurs du prieuré de Géronde. St-Martin de Géronde est de nouveau qualifié d'*ecclesia* en 1279, 1298 et 1299, de paroissiale en 1303, 1319 et 1320, et on ne sait pourquoi Tamini affirme qu'elle serait devenue paroissiale après Villa, seulement vers 1280¹⁰. Enfin un acte de 1331 établit expressément que Géronde était à la fois église paroissiale et église du prieuré (*ecclesiam parochialem seu prioratum de Gerunda*)¹¹. Si elle n'avait pas été l'église de la paroisse avant de devenir celle du couvent, elle n'aurait pas acquis ce titre après son attribution à Abondance.

La chapelle St-Félix, sur la hauteur, dépendait de St-Martin ; elle a peut-être un temps été attribuée à la paroisse, car elle est aussi qualifiée d'*ecclesia* et non de *capella*, en 1331, en même temps que St-Martin¹². Cet édifice, en partie carolingien, dépendance des chanoines d'Abondance, a probablement été utilisé par la paroisse pour remplacer l'église du prieuré. Mais nous estimons qu'avant tout c'était la chapelle du château et du bourg, avec un caractère funéraire, étant entourée d'un cimetière. Les doubles portes établies postérieurement près du chœur, l'une ouvrant sur le territoire de Géronde, l'autre du côté de l'enclos du château, montreraient que les fidèles pouvaient accéder au sanctuaire sans pénétrer dans l'enceinte du couvent¹³. A partir de 1331, quand les Chartreux remplacèrent les chanoines d'Abondance, la paroisse fut transférée au Marais de Sierre, en l'église St-Théodule, fondée en 1310 par le major de Sierre, Théodule, qui plus tard sera dédiée à Ste-Catherine¹⁴. L'église St-Martin devenait alors le sanctuaire particulier des Chartreux et les limites de la clôture englobaient St-Félix. Ce sont encore les de la Tour qui ont facilité l'établissement des Chartreux.

En 1310, avant la cession aux Chartreux, on apprend que tout le territoire, au Marais et au Plan de Sierre, dépendait encore de la paroisse de Géronde. Il en était de même du bourg et château du Vieux-

¹⁰ Gremaud, *Documents*, Nos 1109, 1122, 1193, 1414, 1420 ; *Chartes*, p. 443.

¹¹ Gremaud, *Documents*, No 1622.

¹² E. Gruber, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg, 1932, p. 32, note 4, et pour Géronde, pp. 31-32, 59, 68, 73, etc.

¹³ L. Blondel, *La chapelle St-Félix de Géronde à Sierre*, dans *Vallesia*, t. VII, 1952, pp. 155-160. — Pour l'histoire de Géronde, voir A. Ruppen, *Gerunden bei Siders*, dans *Blätter aus der Walliser Geschichte*, t. III, 1907, pp. 420 et suiv. ; Gremaud, *Documents*, No 1623 ; R. Hoppeler, *Die Karthäuser auf Géronde bei Siders*, dans *Theolog. Zeitschrift in der Schweiz*, 1896, pp. 67-73.

¹⁴ E. Gruber, *op. cit.*, pp. 43, 117, 158.

Sierre, avec sa chapelle particulière dédiée à St-Pantaléon¹⁵. Donc à part Villa, qui apparaît comme paroisse peut-être vers 1255, où est mentionné un plébain, tout le Sierre actuel et le territoire jusqu'au Rhône relevaient de Géronde ; il est probable que Villa avait été détaché de Géronde, car même une localité assez éloignée, comme Laques, est dite dans la taxe des dîmes papales, vers 1364, *olim appellata de Gironda*¹⁶. Dans les taxes du diocèse de Sion, du 12 février 1428, on retrouve avec les curés de Sierre et de Villa, le *curatus* de Géronde¹⁷.

Châteaux et bourgs

Du fait de la topographie de la région, les conditions d'habitation ont, au cours des siècles, beaucoup varié. Tout le coteau ensoleillé au-dessus du Sierre actuel a toujours été très habité. C'est ainsi que sont nées à mi-hauteur, les localités de Villa, de Muraz, de Veyras, de Musot et, plus près de la grande voie de communication, le Marais, le Plan de Sierre, Glarey, les Bernunes. Mais au pied des coteaux, la région était marécageuse ; seuls les points élevés furent au début propres à l'habitation. Par contre les promontoires et les terrasses entre la grande route et le cours du Rhône étaient non seulement de favorables mais d'excellentes positions défensives.

Quatre positions principales ont été fortifiées : Géronde, Goubing, la Planchette et le Vieux-Sierre. Nous nous contenterons de décrire brièvement Goubing, pour étudier plus en détail les autres sites.

Au début du XIII^e siècle ou à la fin du siècle précédent, le château de Géronde, le plus ancien, situé au nord (fig. 1, C), mais dans le même ensemble fortifié que l'église paroissiale St-Martin, fut en partie délaissé au profit d'un nouveau château que l'évêque fit construire sur une autre position, celle qui porte actuellement la dénomination de Vieux-Sierre (fig. 1, A). On ne sait pour quelle raison il prit cette décision ; il est probable que la cession de la moitié de la position aux chanoines d'Abondance a coïncidé avec ce déplacement ; mais on peut en chercher la cause dans les luttes féodales qui se sont déroulées à cette époque.

Au nombre des fiefs seigneuriaux distincts de ceux de l'évêque, le plus important était détenu par les de la Tour. Comme nous l'avons vu, ces de la Tour, héritiers des de Bex et antérieurement encore des

¹⁵ *Ibidem*, p. 43 : chapelle St-Pantaléon citée en 1329 avec une confrérie du St-Esprit ; Gremaud, *Documents*, No 1420 ; A.-J. de Rivaz, *Opera historica* (manuscrit aux Archives cantonales, à Sion, fonds de Rivaz), t. VIII, pp. 404-405.

¹⁶ Gremaud, *Documents*, Nos 583, 2090.

¹⁷ *Ibid.*, No 2784.

comtes de Granges, relevaient pour la supériorité féodale des comtes de Savoie. Avec les de Chaley, ils ont pris une part prépondérante à l'établissement des chanoines d'Abondance à Géronde. S'ils ont pu le faire, c'est qu'ils avaient des droits sur toute cette région et particulièrement sur Géronde. Il y eut de vives querelles entre l'évêque Landri et les chevaliers Pierre, Willelme et Rodolphe de la Tour au sujet de Sierre et Anniviers, que nous rapporte un arrangement conclu en janvier 1220¹⁸. Nous retrouverons du reste plus tard, au moment des guerres avec Pierre II de Savoie, les mêmes difficultés en 1260 où il y eut un échange de fiefs¹⁹. Pour éviter ces contestations, l'évêque a cherché une position indépendante en choisissant un emplacement relevant uniquement de son propre domaine. Le morcellement féodal était déjà très compliqué à cette époque et la hauteur adoptée pour établir un nouveau château était sans doute hors des terres relevant des de la Tour, peut-être sur l'emplacement d'un château plus ancien, mais d'un feudataire dépendant de l'évêque.

Furrer assigne à 1203 la fondation de cette forteresse du Vieux-Sierre, mais nous n'en avons pas retrouvé la preuve ; la première mention que nous connaissons date seulement de 1219²⁰. Cependant c'est bien vers ce moment-là qu'il fut établi. Peu à peu l'ancien château de Géronde et aussi son bourg perdent de leur importance ; la plupart des familles féodales attachées à l'évêque et les habitants se transportent à la nouvelle résidence. Plusieurs actes sont signés au château de Sierre, mais on ne sait dans lequel des deux. Cependant la plupart doivent désigner le château dit du Vieux-Sierre où se trouvaient les officiers épiscopaux, le major, le vidomne, plus tard le châtelain.

L'évêque agrandit peu à peu son château ; ainsi, en 1303, il achète à Amphelise, veuve de Boson de Chaley, deux parties de sa maison du château de Sierre²¹. De même les d'Anniviers, feudataires de l'évêque, étendent leurs propriétés ; Guillaume d'Anniviers achète en 1255, de Jean de Granges, clerc, sa maison avec les chesaux adjacents (*domum nostram de castro de Syrro cum casalibus nostris circum adjacentibus*²²). Ce *castrum de Syrro* doit bien être sur la position du Vieux-Sierre, non à Géronde.

Dans la guerre, après 1260, entre Pierre II de Savoie et l'évêque, les deux châteaux de Sierre ont dû être pris. Nous avons cependant la preuve que les deux châteaux ou ensembles fortifiés (*castra*) ont

¹⁸ *Ibid.*, No 283.

¹⁹ *Ibid.*, No 668.

²⁰ S. Furrer, *Geschichte, Statistik und Urkunden-Sammlung über Wallis*, t. II, Sion, 1852, p. 216 ; A.-J. de Rivaz, *op. cit.*, p. 319.

²¹ Gremaud, *Documents*, No 1193.

²² *Ibid.*, No 583.

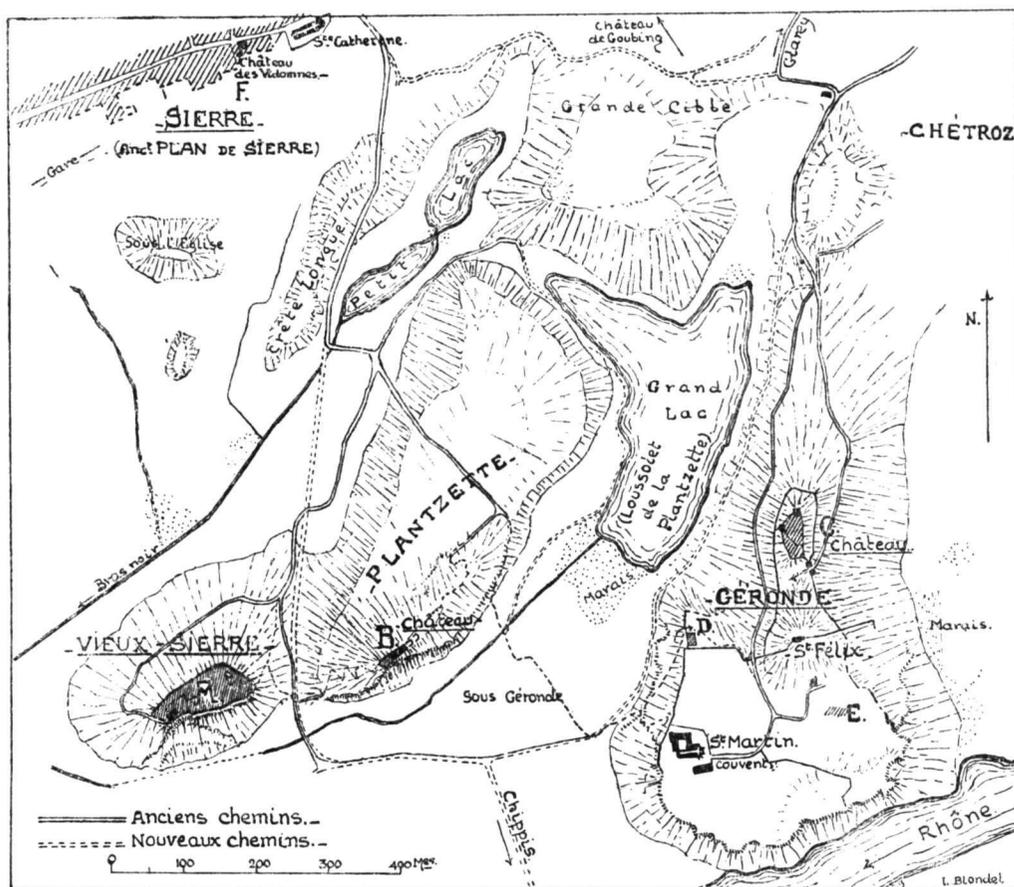


Fig. 1. — Plan de situation des environs de Sierrre avec l'emplacement des différents châteaux.

continué à exister l'un à côté de l'autre, plusieurs actes en font foi. En 1290 et en 1299, des terrains situés près du lac sont dits entre les deux châteaux, *inter duo castra* ; de même en 1338, à propos de la taille dans une donation faite par l'évêque à Thomassin Lombard où il se réserve 5 livres de taille qu'il retire des châteaux, *facta in castris* ²³.

Dans l'entourage de l'évêque, nous trouvons les nobles de Sierrre, dont nous reparlerons plus loin, qui détenaient la fonction de major, déjà cités en 1131 avec Girard de Sierrre ; mais nous voyons que leurs droits leur furent retirés avant 1285 et remis à un châtelain vers 1298 ²⁴.

²³ *Ibid.*, Nos 112^r, 1713 : archives Oth. de Courten, Bâle, copies de parchemins aux Archives cantonales, à Sion, No II.

²⁴ *Armorial*, art. *Sierrre et de Sierrre* ; Gremaud, *Documents*, Nos 944, 1275.

Le dernier de cette branche des majors était Théodule qui fonde en 1310 la chapelle Notre-Dame du Marais, au Plan de Sierre. Quant aux vidomnes, ils avaient certainement une maison forte, soit au site du Vieux-Sierre, soit à Géronde, où nous les retrouverons plus tard. Nous n'avons pas le détail de l'hommage à l'évêque en 1339, nous ne possédons que celui de 1396, à une époque où le Vieux-Sierre avait disparu²⁵. Les vidomnes de Sierre, en même temps vidomnes de Sion, dépendirent des de Rarogne de 1179 à 1265, des d'Aigle de 1303 à 1343, enfin des Chevron-Villette jusqu'en 1577.

Au moment où les communes du Haut-Valais, sous la conduite de Pierre de la Tour, s'insurgèrent contre l'évêque, elles s'emparèrent, avant le 24 avril 1352, du château de Sierre et y mirent le feu après l'avoir occupé quelques jours²⁶. On ne peut dater exactement cette destruction qui précède le siège de Tourbillon (7-12 avril 1352). Le château ne s'est pas relevé de cet incendie. Pierre d'Aarberg, envoyé par Charles IV, s'empara des châteaux de Granges, de Sierre et d'Ayent, et c'est le 1er décembre 1355 seulement que le bailli du Chablais reprend possession du château de Sierre au nom du comte de Savoie. Depuis lors, il fut administré par des châtelains au nom de la Savoie, entre autres par Jean d'Aubonne en 1355-1356, puis par Barthélemy Tavel, et de nouveau d'Aubonne en 1358²⁷.

Le château avait beaucoup souffert dans cette guerre. Il y eut d'importantes tractations entre le comte de Savoie et l'évêque pour sa remise en état. Par convention du 24 avril 1352, le comte Amédée IV s'engageait à restaurer le château en versant une somme de 10,000 florins dans un délai de neuf ans, mais à la condition que l'évêque ne pourrait auparavant en réclamer la possession ; le château était placé sous la surveillance du bailli comtal du Chablais et nous savons que ce dernier, Humbert de Corgenon, en a pris possession le 1er décembre 1355.

Si le château fut reconstruit, ce ne fut pas sur le même emplacement, mais bien sur l'ancien site du château de Géronde, au nord du couvent. Ce fait a échappé aux divers historiens qui se sont occupés du passé de Sierre et a causé une grande confusion quand on a mentionné la construction des châteaux épiscopaux. C'est à partir de ce moment que le château détruit a pris la dénomination de « vieux » qu'on trouve pour la première fois en 1396, pour le distinguer du

²⁵ *Ibid.*, Nos 1774, 2449.

²⁶ V. Van Berchem, *Guichard Tavel, évêque de Sion*, dans *Jahrbuch für Schweiz. Geschichte*, t. 24, 1899, p. 309.

²⁷ Pour toute cette période, voir *ibid.*, pp. 143-149, 196 et suiv., p. 326, etc., et acte VIII, p. 311.

« nouveau » rétabli à Géronde²⁸. Ce terme de vieux ne vient pas du fait qu'il était le plus ancien mais du fait qu'on l'avait abandonné.

Nous venons de voir qu'un délai de neuf ans avait été imparti au comte pour la reconstruction. La reconnaissance du vidomne par Jean, fils de Pierre de Chevron, en 1396, quand il parle du *castrum* de l'évêque et de sa résidence proche de celle de l'évêque, concerne le château reconstruit de Géronde. Un acte de 1374 mentionne le chemin tendant du lieu dit « l'Amandolier » vers le *castrum*²⁹. En 1441, un autre acte concernant la même région, soit « en Follogny » vers « l'Amandolier », indique aussi près de Glarey ce chemin, mais conduisant à Géronde³⁰. Ceci nous montre bien l'identité du *castrum* et de Géronde; toutefois, en 1441, le château avait déjà été détruit et n'était plus mentionné. En 1376, l'évêque Edouard de Savoie signe un acte dans la chambre du château, *in castro Sirri*³¹. Il ressort de ces différents documents que le château de Géronde a été reconstruit entre 1352 et 1374, peut-être déjà dans les délais fixés par le comte de Savoie avant 1362. Mais ce n'était que la remise en état du château antérieur, dont les murs devaient encore subsister.

Par contre le château avec bourg devenu le « vieux » est peu à peu abandonné par ses habitants qui se transportent, soit à Géronde, soit surtout au Plan de Sierre, le Sierre actuel. Tous les actes mentionnant le château à partir de cette époque concernent la hauteur de Géronde. Mais les anciens droits subsistaient aussi; le 10 mai 1489, dans une reconnaissance de Pierre de Chevron pour le vidomnat de Sierre à l'évêque de Silenen, il énumère encore ses propriétés et « les messons des portiers des deux châteaux »; de Rivaz ajoute les maisons des portiers des deux châteaux de Sierre, « le neuf et l'autre le vieux »³². Cependant à cette date l'un et l'autre étaient ruinés.

Ce château de Géronde restauré ne devait plus avoir une longue existence, car il est déjà dévasté pendant la révolte des communes contre l'évêque Edouard de Savoie. Il est dit abîmé en 1384³³, mais complètement ruiné seulement vers 1415 par les dizains dans la guerre dite de Rarogne, en même temps que les propriétés des de Rarogne à Loèche et à Beauregard sur Sierre. La date de cette destruction n'est pas connue, mais doit se situer entre le siège du château de la Soie en 1415 et la

²⁸ Gremaud, *Documents*, No 2449.

²⁹ Archives O. de Courten, copie No I.

³⁰ Gremaud, *Documents*, No 2929.

³¹ *Ibid.*, No 2206.

³² A.-J. de Rivaz, *op. cit.*, p. 335.

³³ Gremaud, *Documents*, No 2541; E. Hauser, *Geschichte der Freiherren von Raron*, Zurich, 1915, p. 59.

prise de Beauregard en 1417³⁴. Depuis lors ses murailles disparurent rapidement — des déprédations sont signalées encore en 1419 — sans doute utilisées comme carrière par les habitants de la région ; Simler, un siècle plus tard, n'en signale que des ruines³⁵.

Comme la plupart des habitants, les familles nobles et les vidomnes s'installent au Plan de Sierre. C'est là que ces derniers construisent au XVe siècle la maison forte qu'on voit encore, qui fut léguée en 1577 à Barthélemy de Montheys, vidomne de Leytron, et passa ensuite à la famille de Courten (fig. 1, F)³⁶. Cependant Géronde ne fut pas complètement abandonné, tout au moins la région du couvent qui des chanoines d'Abondance passa aux Chartreux en 1331 ; ceux-ci ne conservèrent que peu de temps, jusqu'en 1354, cette propriété qui comprenait encore au nord la région de Chertruz. Leurs grands protecteurs étaient les vidomnes d'Anniviers qui, pendant les guerres en 1349, leur ouvrent leur château d'Anniviers³⁷. Après les Chartreux, des Carmes s'installent dans ces bâtiments de 1425 à 1644, puis les Jésuites de 1656 à 1665, le séminaire diocésain de 1743 à 1798, les Trappistes de 1804 à 1806 ; ils sont actuellement occupés par la communauté des Bernardines³⁸.

En explorant les hauteurs autour de Sierre, nous avons reconnu une ruine qui n'avait jamais été signalée, couronnant la sommité de la Plantzette ou Planchette entre Géronde et le Vieux-Sierre.

Bien que le donjon soit rasé près du sol, les autres murs d'enceinte sont encore très reconnaissables. La nature des maçonneries indique un ouvrage ancien que nous décrirons dans la suite (fig. 1, B).

Nous avons fait de nombreuses recherches pour retrouver une mention de ce château qui ne contient pas un bourg, mais uniquement un logis seigneurial. Les actes concernant la région de la Planchette, entre autres en 1290 et 1299, sont dits *inter duo castra*³⁹. *Castrum* est pris alors dans le sens d'un ensemble fortifié contenant un bourg annexé au château. Mais ici il ne peut s'agir, vu le peu d'étendue des fortifications, d'un *castrum* au sens du mot. Les deux châteaux désignés sont ceux de Géronde et du Vieux-Sierre, celui de la Planchette n'est pas mentionné. Du reste, il est possible qu'il ait déjà été ruiné à ce moment-là.

³⁴ L. Blondel, *Le château de Beauregard*, dans *Vallesia*, t. VII, 1952, pp. 164-165 ; Gremaud, *Documents*, Nos 2664 (en 1417), 2700 (en 1419).

³⁵ J. Simler, *Vallesiae descriptio*, Zurich, 1574, fol. 22 vo.

³⁶ B. Rameau, *Le Vallais historique*, Sion, 1886, pp. 74-75.

³⁷ Gremaud, *Documents*, No 1960.

³⁸ Tamini et Delèze, *op. cit.*, pp. 347-356, 359.

³⁹ Cf. note 23 ci-dessus.

Il faut porter les recherches sur la demeure d'une des grandes familles féodales comme les de Granges, de la Tour, de Sierre, d'Anniviers, de Rarogne ou de Chaley. Mais une charte, celle du 2 juillet 1260, peut nous apporter quelques éclaircissements sur cette question ⁴⁰. C'est le traité entre Pierre II de Savoie et l'évêque au sujet de leurs revendications et des échanges de fiefs. On apprend que, du fief de Guillaume de la Tour, relevant de la Savoie, dépendaient plusieurs seigneurs féodaux, entre autres Humbert de Sierre et *Huldricus de castello de Siro, domicellus*. Par deux fois on voit apparaître ce terme de *castellum* se rapportant à cette famille de Sierre. Or un *castellum* n'est pas un *castrum*, mais la demeure fortifiée particulière d'un seigneur. Il nous semble très probable que ce *castellum* est celui de la Planchette, car les de Sierre étaient une famille de chevaliers autochtones et ce château était situé au centre même de la région dont ils portaient le nom. Il y a eu plusieurs branches dans cette famille ; l'une d'entre elles exercera la charge de major pendant plus de deux siècles. Il ne faut pas confondre ce château de famille avec ceux qu'ils détenaient en fonction de la charge de major pour la justice de l'évêque. Car, dans les deux *castra* épiscopaux, il existait des maisons fortifiées, sièges de la majorie. Dépendante des de la Tour comme supérieur féodal pour ce *castellum*, au moment du traité de 1260, cette suzeraineté est transférée à l'évêque contre d'autres compensations aux feudataires de la maison de Savoie.

Nous ne savons rien d'autre sur ce château qui a dû être ruiné anciennement. Il était situé face à l'entrée du Val d'Anniviers où les de Sierre, entre autres Jacques, chevalier de Sierre en 1218, possédèrent à Nyu (Niouc) des biens voisins de Pierre de la Tour ⁴¹. Il ne serait pas impossible que ce château ait, dans la suite, appartenu à Louis d'Anniviers, appelé de Sierre ou d'Anniviers en 1279, encore cité en 1285 ⁴². On ne peut pas distinguer si ce Louis était de la famille d'Anniviers ou d'une branche des de Sierre. L'énigmatique château de Beauregard aurait-il, à l'origine, relevé des chevaliers de Sierre ?

Au cas où les d'Anniviers, héritiers de la famille de Sierre, auraient possédé ce château de la Planchette, on peut se demander si, en 1349, les chartreux ne se sont pas réfugiés dans ses murs, *in castro Anivesii*, plutôt qu'à Vissoie ⁴³ ? Mais ce ne sont là que des suppositions, car aucun texte précis ne peut jusqu'à maintenant les confirmer.

Dans la série des châteaux situés entre Sierre et le Rhône, nous voyons encore la tour de Goubing, que nous ne pouvons ici étudier

⁴⁰ Gremaud, *Documents*, No 668.

⁴¹ Gremaud, *Chartes*, p. 405 ; *Documents*, No 390.

⁴² *Armorial*, art. de Sierre.

⁴³ Gremaud, *Documents*, No 1960.

en détail. Cette tour bien conservée est citée en 1297 comme propriété d'Isabelle Albi, dame de la Bâtie de Granges. Des d'Albi, héritiers d'une partie de l'importante seigneurie de Granges, elle passa par Perrette de la Bâtie à son mari, Jean de Chevron, puis par alliance aux de Platea, enfin aux de Courten⁴⁴. C'est un donjon quadrangulaire élevé, avec une tourelle circulaire au sud, qui a été restauré il y a quelques années. Une enceinte avec tour et bâtiments comprenant des dépendances entourait cette tour et suivait le sommet de ce promontoire.

DESCRIPTION ARCHEOLOGIQUE

Géronde

Nous venons de voir que cette position a dû jouer le rôle principal dès l'antiquité (fig. 1, C). Depuis l'époque gauloise elle n'a cessé d'être occupée et au moyen âge elle est devenue le centre de la paroisse de Sierre.

On peut estimer que, déjà à une époque reculée, elle était pourvue de fortifications. Entourée par les bras du Rhône, à l'abri des inondations et des terres basses marécageuses, on pouvait de ses hauteurs surveiller la grande route de la vallée et aussi le passage du fleuve plus en amont. C'est bien le site du Sierre primitif, le *castrum Sirri*. Ce promontoire fortifié était assez vaste pour pouvoir abriter une population importante et servir de refuge en cas de guerre aux habitants de la région.

Du nord au sud, la hauteur de Géronde présente une première croupe arrondie (606,3 m.) suivie d'un col la séparant de l'éminence couronnée par la chapelle St-Félix, puis le plateau proprement dit de Géronde, où est situé le couvent, qui se relève du côté du Rhône en forme de crête jusqu'à une hauteur de 608 m. Dans cette partie, la falaise à pic sur le fleuve est en constant éboulement ; de même à l'ouest, face au lac et à la hauteur de la Planchette. Des grottes creusées de main d'homme, d'âge inconnu, peu accessibles, se distinguent encore dans les parois de cette falaise.

Au nord, les pentes dessinaient un cirque, nommé l'amphithéâtre, qui a été récemment nivelé pour y planter des vignes, et au centre duquel on a retrouvé des tombes. Depuis ce point jusqu'au Rhône, le promontoire mesure 500 m. de longueur sur 350 m. au sud dans sa plus grande largeur. Des cultures et des vignes en occupent la partie méridionale et les pentes au couchant, alors qu'ailleurs des bois et

⁴⁴ B. Rameau, *op. cit.*, p. 75.

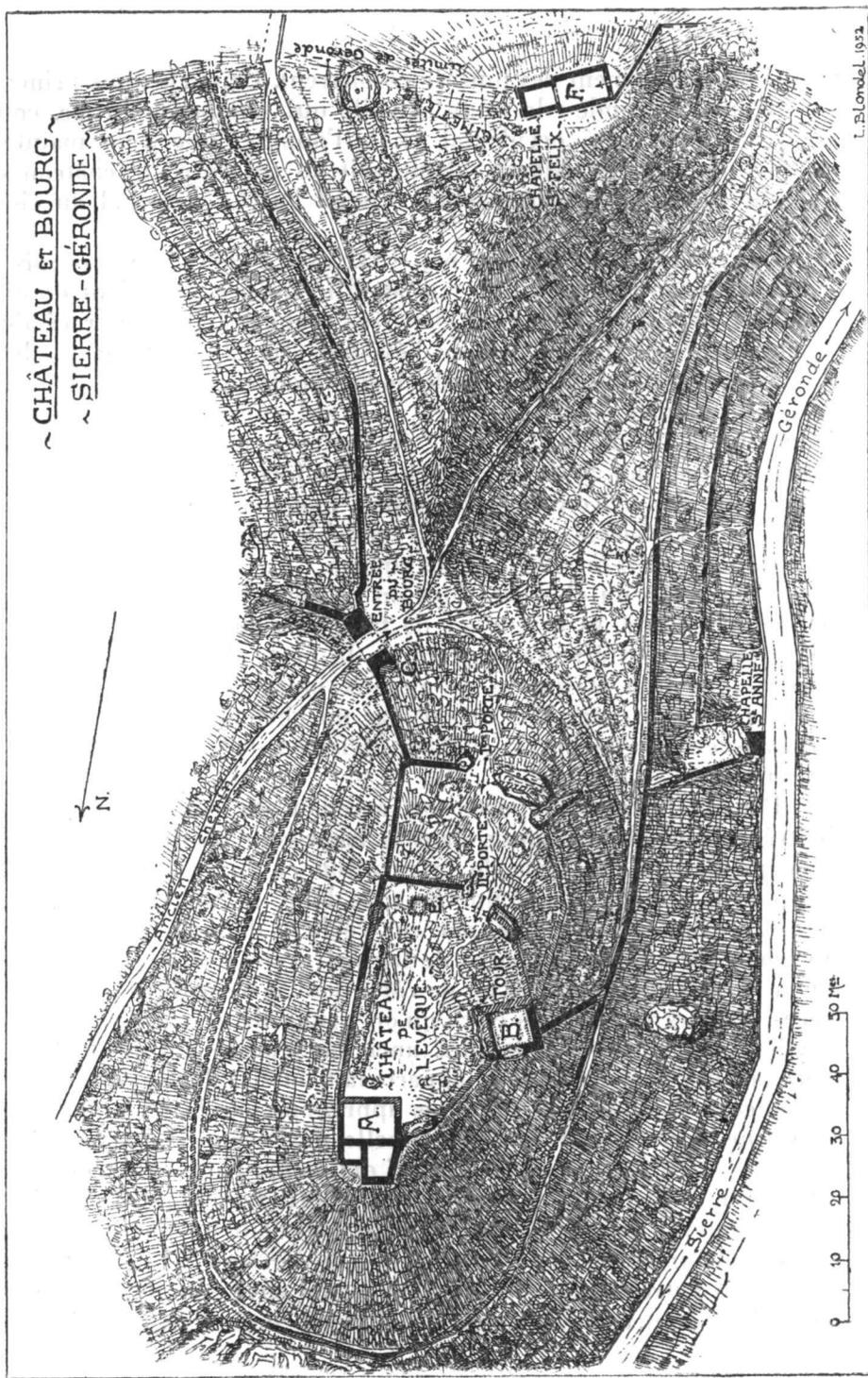


Fig. 2. — Château et bourg de Sierre-Gérone.

taillis, principalement des pins, le recouvrent. Deux chemins principaux desservait Géronde : la route actuelle qui, des bords du lac, conduit au couvent du côté occidental et, à l'opposé, une voie maintenant abandonnée qui, de Glarey, aboutissait au col entre le château et la chapelle St-Félix du côté oriental. C'était l'accès principal du château au moyen âge.

Des sondages exécutés en mai 1952 avec l'aide d'ouvriers mis obligeamment à notre disposition par M. Elie Zwissig, président de Sierre, nous ont permis de retrouver dans ses grandes lignes le tracé du bâtiment principal du château de l'évêque (fig. 2, *A* et fig. 3, détail). Il était constitué d'un corps de logis quadrangulaire de 11 m. sur 7,63 m., auquel était adjointe, au nord, une tour de 6,65 m. à 7 m. sur 5,30 m. à 7,20 m., formant éperon. Cette construction s'appuyait au sud à un gros rocher. La facture des murs et le peu d'épaisseur des maçonneries indiquent une période tardive, probablement le XIV^e siècle, mais il est possible que nous n'ayons là que le remaniement d'un édifice plus ancien.

L'ensemble du château, dont on distingue encore le tracé général et quelques murs, se composait de trois divisions distinctes : une première enceinte extérieure, partant de la porte du bourg que nous décrirons plus loin et qui se liait aux murs d'ensemble contournant toute la position, marqués encore par un chemin qui en fait le tour ; puis, au-dessus, l'enclos du château divisé en deux terrasses successives superposées.

Par une première porte, on accédait du col, au débouché de l'entrée principale du bourg, dans la basse-cour où devaient se trouver les dépendances, les logis de la garnison et du personnel ; elle était marquée latéralement par un très gros bloc de rocher. Une deuxième entrée, également dominée par un rocher, donnait accès à l'enclos supérieur comprenant le corps de logis *A* avec sa tour, et au sud à une tour carrée *B* d'environ 10 m. de côté, dont il ne subsiste que quelques traces. Par ses dimensions et ce qu'on peut voir de ses matériaux, cette dernière tour nous semble plus ancienne que le bâtiment *A*. On ne peut savoir si cet ouvrage *B* appartenait aussi à l'évêque ou si c'était la demeure du vidomne, car nous apprenons par la reconnaissance de 1396 que celle-ci était contiguë à celle de l'évêque (*domum sitam in castro de Sirro juxta castrum domini episcopi*). Un mur diagonal reliait cette tour à l'enceinte extérieure en contre-bas, établissant ainsi un barrage latéral de la position. Il n'est pas douteux par contre que le corps de bâtiment *A* était la résidence de l'évêque. Il ne reste rien de visible des autres édifices du château, seule en *E* une dépression carrée pourrait indiquer une citerne. Ce château, nous l'avons vu, a été re-

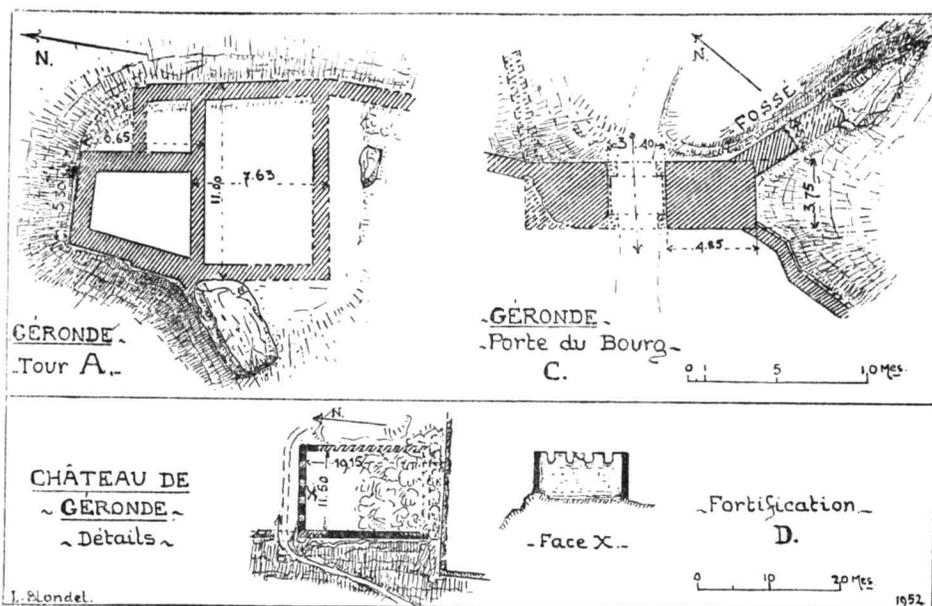


Fig. 3. — Château et bourg de Géronde. Détail des constructions.

construit au XIV^e siècle ; Schiner rapporte, en 1812, que « les restes de ce château font voir qu'il était grand et élégant, surtout pour ce temps-là, où l'on se piquait en général plus du solide que du beau »⁴⁵.

Le mur d'enceinte générale du *castrum* comprenant château et bourg peut être assez facilement suivi, non seulement du côté nord, mais latéralement depuis la porte C (fig. 2) en contournant la hauteur de St-Félix (fig. 2, F) et à l'opposé, sur le versant ouest au-dessus de la chapelle Ste-Anne blottie sous un gros rocher. Ces murs se relient à d'autres murs de terrasse vers le couvent de Géronde, formant un vaste ensemble de clôtures suivant le haut des crêts. Au-dessus de la chapelle Ste-Anne, une terrasse s'avancéait sur le rocher. La plupart des murs de l'enceinte sont d'une facture plus ancienne que ceux de la résidence épiscopale en A.

L'entrée principale du bourg et de l'ensemble fortifié, comme nous l'avons vu, se trouvait à l'est, dans le col, en C (fig. 2). Cette porte est la partie la mieux conservée des murailles ; elle ouvrait entre deux massifs de maçonnerie quadrangulaires, sortes de tours pleines, de 4,85 m. sur 3,75 m. Ces restes sont si massifs qu'on les a attribués à l'époque romaine. Leur appareil semble les dater de la fin du XII^e siècle ou du début du siècle suivant. Les arcs de la porte ayant disparu, le

⁴⁵ H. Schiner, *Description du Département du Simplon*, Sion, 1812, p. 305.

passage est plus large qu'à l'origine. Du côté de la pente, un mur épais de 1,50 m. se poursuit jusqu'à un gros rocher. À l'opposé, une muraille devait dans le prolongement de l'enceinte inférieure, dessiner un tracé semblable formant ainsi un entonnoir en direction de l'entrée. Ces murs flanquants à l'extérieur devaient être précédés d'un fossé. Cet ouvrage massif dont nous donnons le détail (fig. 3, C) nous fait saisir l'importance du bourg détruit.

Il ne subsiste rien des maisons du bourg, pas même la maison du portier dont l'office relevait du vidomne, l'entretien de la porte étant à la charge, par moitié, de l'évêque et du vidomne, soit les ferrures et les clefs pour le premier, le bois pour le second. Le vidomne avait le droit de prélever les têtes des jeunes vaches introduites par ceux qui habitaient le *castrum*⁴⁶. On trouve une convention analogue pour les têtes de bétail au château de Monthey⁴⁷. Si nous avions le revenu de ces droits, on pourrait connaître approximativement le nombre des habitants du bourg. Mais l'importance de la porte et de ses défenses indique qu'au début du XIII^e siècle ce bourg devait être assez considérable. Les maisons devaient se grouper surtout entre le château de l'évêque et la hauteur de St-Félix, où l'on voit encore des mouvements de terrain, indices de substructions. Cependant il devait s'étendre plus au sud encore, sur les pentes méridionales de la chapelle (fig. 2, F), car en défonçant le sol pour établir des vignes, on retrouve de nombreux murs. C'est peut-être même dans cette région que les maisons étaient les plus denses avant l'établissement des chanoines d'Abondance. En tous cas, après l'installation des Chartreux, en 1331, on construisit un mur de clôture qui a coupé en deux tout le promontoire, créant une enceinte réservée où nul ne pouvait entrer sans autorisation, surtout aucune femme. Cette clôture, dont on voit encore quelques traces, traversait toute la hauteur, englobant la chapelle St-Félix et se reliant aux murs anciens du bourg sur les deux versants. Du côté du lac, cette muraille laissait en dehors de son périmètre une fortification dominant la combe (fig. 1, D).

Jusqu'à récemment cette dernière fortification était assez bien conservée (fig. 3, détail D) avec son crénelage, mais son angle NO sur le rocher s'est écroulé⁴⁸. Malgré sa faible hauteur, cette maison forte, sur plan quadrangulaire, devait défendre une poterne sur le chemin, souvent éboulé, qui descend du côté de l'extrémité du lac. C'était aussi le chemin le plus direct pour se rendre au Vieux-Sierre

⁴⁶ Gremaud, *Documents*, No 2449.

⁴⁷ L. Blondel, *Le Château-Vieux de Monthey*, dans *Ann. Val.*, 2e S., 1952, fasc. 1-2, p. 24.

⁴⁸ Photographie dans Solandieu, *Les châteaux valaisans*, Lausanne, 1912, p. 38 ; pour le Vieux-Sierre, p. 37 ; pour Goubing, pp. 95-96.

en contournant la Planchette. Nous n'avons pas d'indice pour déterminer laquelle des nombreuses familles féodales possédait cette maison. La tradition l'attribue au major, mais un acte concernant cette région fait mention d'une propriété de Rarogne⁴⁹. Quand l'importance du bourg de Géronde a décrû, soit au cours du XIV^e siècle, les maisons ne durent subsister que dans la partie voisine du château, au nord de St-Félix. Pour cette chapelle très ancienne nous renvoyons à l'étude que nous en avons faite ; le chanoine de Rivaz nous apprend qu'elle a été ruinée lors d'un incendie provoqué par les gardes d'« un fanal » qui s'y étaient réfugiés et faisaient du feu pour se réchauffer⁵⁰.

Le Vieux-Sierre

Cette position à l'ouest du promontoire de la Planchette, orientée de l'est à l'ouest (altitude max. 587,7), mesure à l'intérieur des murs 145 m. de long sur une largeur moyenne de 65 m. ; elle est actuellement propriété particulière de la famille Verrey (fig. 4).

L'étude des ruines indique deux positions principales. A l'ouest, en face de l'entrée, le donjon et le logis de l'évêque et des dépendances (fig. 4, *A*) ; au nord et à l'est, le bourg comprenant la chapelle (fig. 4, *D*) et des maisons fortifiées des feudataires de l'évêque dont la plus importante s'élevait à l'extrémité orientale (fig. 4, *B*). Au centre de la position, sur un gros rocher (fig. 4, *C*), on voit les restes d'une tour.

Le donjon *A*, dominant l'entrée principale à laquelle on accédait en contournant toute la position, était établi sur un banc de rocher (587,7). Il en subsiste quelques murs de soutènement ; il présente un plan polygonal intéressant. De forme quadrangulaire du côté du couchant, il se termine par un triangle à l'opposé, l'angle sud du triangle étant flanqué d'une petite tourelle en saillie (fig. 5, donjon *A*). Ses dimensions sont assez importantes, la façade ouest mesurant 12,50 m. et dans l'autre sens, selon l'hypothénuse, 16 m. environ. Il devait être prolongé à l'est par un logement quadrangulaire marqué maintenant par un tertre recouvrant des déblais. Face à la porte d'entrée du bourg, dans les soubassements du donjon, on voit une voûte donnant dans une cave encombrée de matériaux ; ce n'est pas une entrée, le parement extérieur de la tour ayant disparu, a laissé à nu cette arcade qui était l'embrasure d'une meurtrière. Nous ne connaissons pas la véritable entrée du château contenant le donjon ; elle était probablement plus en arrière, donnant sur la rue du bourg. Les fragments de maçonnerie du donjon montrent un appareil du XIII^e siècle.

⁴⁹ Gremaud, *Documents*, Nos 2223 (en 1376), 2300 (en 1379).

⁵⁰ A.-J. de Rivaz, *op. cit.*, p. 450.

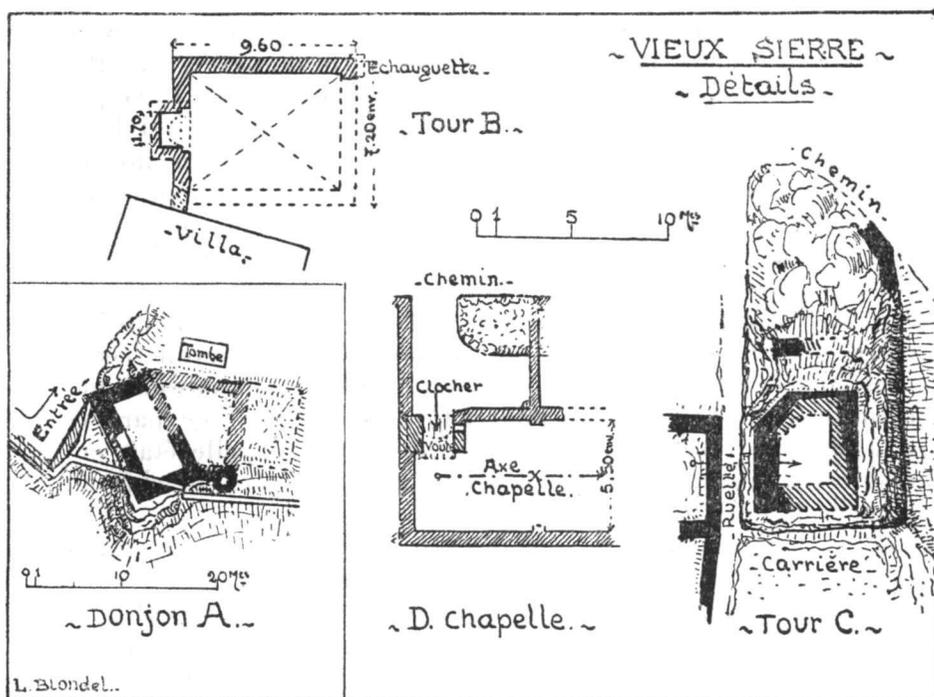


Fig. 5. — Château et bourg du Vieux-Sierre. Détails des constructions.

Le château de l'évêque était limité au sud par l'enceinte du bourg et au nord par un grand mur bordé de diverses constructions et la chapelle (fig. 4, D). Du côté oriental, il s'étendait jusqu'à un étroit passage longeant un gros rocher isolé supportant autrefois une tour (fig. 4, C). On aperçoit encore derrière le donjon une dépression carrée qui pourrait marquer l'emplacement d'une citerne.

Le donjon par sa masse commandait l'accès du bourg et en occupait le point le plus élevé. La première entrée de tout l'ensemble fortifié était défendue par un bastion dont les murs, à la base, sont encore anciens ; on devait le contourner pour parvenir devant la porte dont l'arc a disparu, remplacé par un portail.

Sur le rocher (fig. 4, C), taillé à pic sur trois côtés et formant un socle de 4 à 5 m. de hauteur, nous avons retrouvé les traces d'une tour carrée de faible dimension (5 × 6 m.) avec pan coupé au NO (fig. 5, détail C). On voit encore les traces, un peu plus bas, au nord, d'un logis annexe établi dans la déclivité du talus. Cette tour au centre même de toute la position et la dominant me paraît fort ancienne. On devait y accéder par un pont volant enjambant la ruelle du côté du château

de l'évêque. On distingue dans cette direction des restes de maçonnerie en petit appareil. C'était sans doute la maison forte d'une des familles nobles habitant le bourg. Serait-ce la propriété acquise en 1303 par l'évêque, d'Amphelise, veuve de Boson de Chalais ? Car elle est limitrophe de son château particulier. Mais, de toute manière, nous aurions ici l'indication qu'avant la construction du château-bourg épiscopal, au début du XIII^e siècle, ce site était déjà occupé par une tour fortifiée. Appuyées au mur de clôture du château épiscopal au nord, s'élevaient plusieurs constructions, en particulier en *D* (fig. 4 et détail fig. 5) les restes de la chapelle du bourg, dédiée à saint Pantaléon. Il subsiste l'arc d'entrée sous le clocher, qui est lié à une voûte qui devait recouvrir la nef, placée à l'équerre du clocher. Nous ne connaissons pas la longueur de cette nef ; on ne pourrait la déterminer que par des fouilles, sa largeur mesurant environ 5,50 m. Cette chapelle était entourée d'autres bâtiments, soit des maisons, mais séparées du château épiscopal par un mur longitudinal élevé.

Les autres maisons du bourg ont disparu, mais partout en creusant on rencontre des murs. La rue principale remplacée par une avenue conduit en *B* (fig. 4) aux ruines d'un grand édifice dont il ne subsiste, à côté de la villa actuelle, que deux murs élevés (fig. 5, détail *B*). C'était aussi une tour quadrangulaire de 9,60 m. probablement sur un peu plus de 7 m. Les murs sans ouverture au nord sont en appareil soigné, surtout à la base, où l'on voit le dessin des moellons en épis, mais remaniés à la partie supérieure ; leur épaisseur n'est que de 0,80 m. A l'angle nord, on distingue encore les encorbellements d'une échauguette en saillie. Le tout pourrait être assigné à la fin du XIII^e siècle ou au début du siècle suivant. Sur le côté oriental, il existe encore une voûte au niveau du rez-de-chaussée semblant indiquer un avant-corps carré en saillie sur la façade. On ignore l'utilisation et le propriétaire de cette tour, sans doute celle d'un des officiers ou feudataires de l'évêque, vidomme ou major. Elle se trouvait en retrait de l'enceinte générale du bourg, donnant sur une de ses ruelles.

L'enceinte extérieure de tout cet ensemble fortifié est en partie conservée, au moins en ce qui concerne les bases, mais au sud les éboulements ont été et sont encore très importants, aussi le tracé des murs sur ce versant a-t-il été modifié. D'autre part, à l'intérieur du bourg, on ne peut reconnaître l'ancien plan des rues, sauf la direction générale de la principale de l'ouest à l'est. Une carrière ouverte derrière le rocher *C* a aussi transformé l'aspect de toute cette région. Cependant en faisant des sondages, on obtiendrait certainement quelques précisions, surtout vers le donjon et à la chapelle. L'approvisionnement en eau avait une grande importance, nous avons déjà signalé

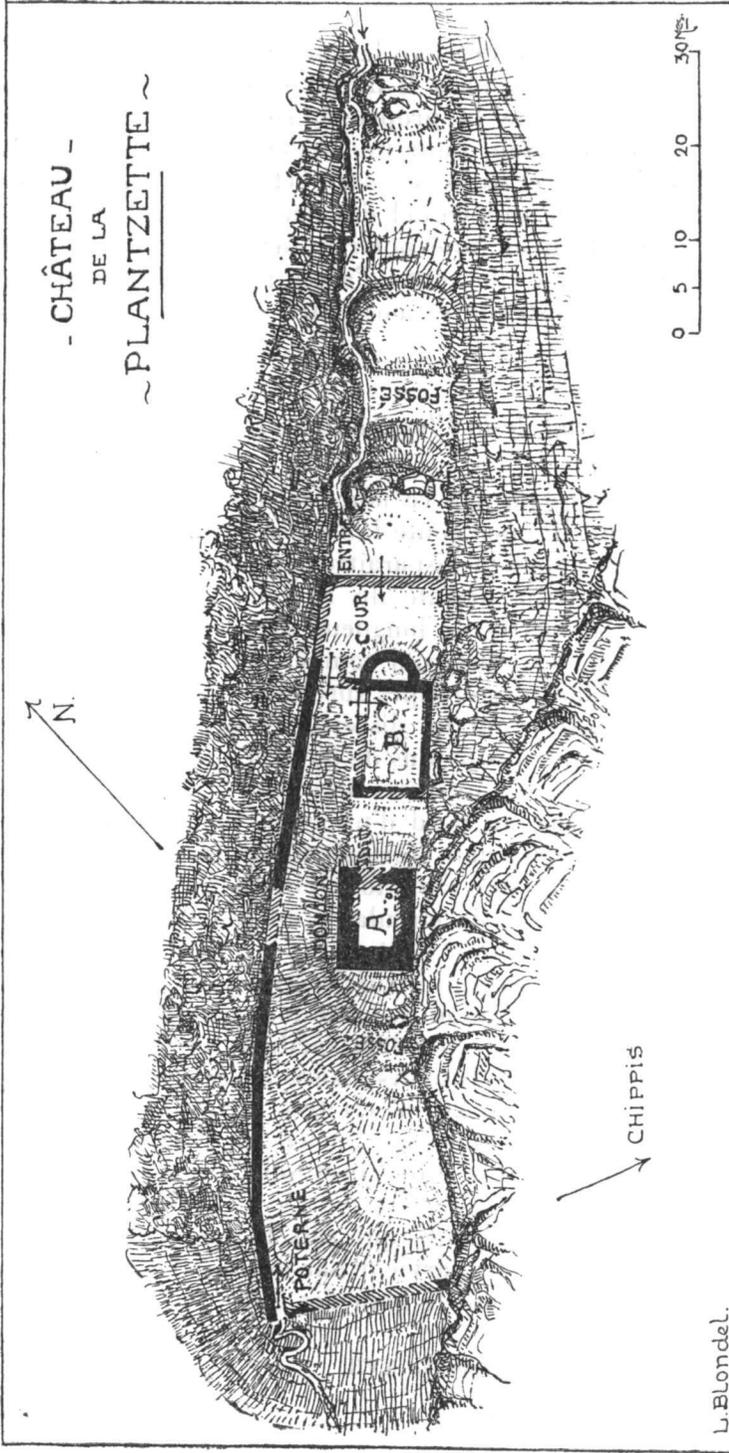


Fig. 6. — Ruines du château de la Plantzette, à Sierre.

la possibilité d'une citerne derrière le donjon, un puits aussi était foré près de la grange actuelle, mais il devait exister une source mentionnée en 1336 à propos de la propriété, soit une pièce de terre de Jacques, portier du château, pour une redevance à son frère Borcard et dont on dit qu'elle *jacet in fonte castri*, acte fait au château de Sierre. Malheureusement on ne sait lequel des deux châteaux⁵¹.

A l'orient, on trouvait une poterne permettant de descendre directement sur le début de la route d'accès au château. Cette entrée a été complètement reconstruite de nos jours, mais son emplacement est ancien.

Château de la Planchette ou Plantzette

Ce château, ignoré jusqu'à ce jour, occupe une crête étroite tombant à pic du côté du Rhône. Toute la falaise s'éboule et dans quelques années le donjon est appelé à disparaître (fig. 6).

Cet ensemble fortifié orienté du SO au NE comprend une enceinte allongée de 80 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 20 m. mais, au midi, les murs sont tombés. On parvient par le NE à cette position présentant des croupes successives, barrées par des bancs de rochers et des fossés dont on discerne encore bien les traces. Ces ouvrages avancés s'étendent sur plus de 50 m. L'entrée principale devait donner latéralement accès à une première cour, puis à une porte, probablement coudée, située au nord d'un corps de logis *B* (fig. 6). Cet édifice, l'habitation seigneuriale, formait un quadrilatère de 12 m. sur 8, défendu à l'orient par une demi-tour circulaire, dont les bases sont encore très visibles. La partie circulaire est une adjonction plus tardive destinée à mieux défendre l'entrée.

En arrière du logis, mais plusieurs mètres plus haut, au point culminant (585), s'élevait le donjon *A*. Cette tour carrée (8,50 m. sur env. 10,50 m.), rasée au sol, est cependant facile à retrouver, car au nord et au sud on en voit encore plusieurs assises mises à nu dans les pentes. L'épaisseur de ses murs de 2,20 m. est très forte par rapport au vide intérieur ; tout indique un ouvrage ancien de l'époque romane. Les maçonneries jusqu'aux parois intérieures sont disposées en épis dans un mortier très dur.

Du côté occidental, la pente qui suit la sommité du donjon est coupée par un fossé, puis on parvient par croupes successives dans un enclos de murs qui couronnent le haut des crêtes. A l'angle ouest devait

⁵¹ Archives O. de Courten, copie No XVII.

s'ouvrir une poterne permettant de gagner le chemin, dans le col du Vieux-Sierre. Les murs d'enceinte du côté nord, couvert de bois et taillis, sont encore bien conservés.

L'examen archéologique de ces ruines indique que nous avons ici un château seigneurial de peu d'étendue, mais dans une position très forte, et qui remonte en tous cas au début du XII^e siècle. De son donjon on pouvait surveiller les bords du Rhône, Chippis, l'entrée du Val d'Anniviers, et aussi les deux châteaux de Géronde et du Vieux-Sierre⁵². Sa destruction semble ancienne, ce qui explique probablement qu'il n'apparaît pas dans les textes. Cependant quelques parties ont dû être remaniées encore jusqu'au XIV^e siècle. Il n'a peut-être disparu que dans les guerres, en même temps que le Vieux-Sierre.

Cette étude ne saurait épuiser un sujet aussi complexe que celui des positions fortifiées entourant Sierre. Des découvertes postérieures permettront peut-être de retrouver encore d'autres châteaux, car de nombreuses familles féodales se sont établies dans cette région. La position des Bernunes au-dessus de Glarey, dont la tour actuelle est moderne, pourrait aussi avoir été un site choisi pour une fortification. Cependant les recherches devraient se porter surtout dans la région de Géronde, car c'est là, nous l'avons vu, que les découvertes archéologiques peuvent être les plus intéressantes. Un examen minutieux de l'église et du couvent permettrait aussi de retrouver des édifices plus anciens, au siège de la paroisse primitive de Sierre. Seuls des relevés précis de toutes les découvertes archéologiques pourront apporter quelques éclaircissements ; il importe donc de suivre attentivement les travaux et les transformations qu'on exécute dans cette région.

⁵² Le pont sur le Rhône à Chippis est moderne ; il a succédé à une passerelle reconstruite avant 1903 ; autrefois, on devait franchir le fleuve au pont de Finges.